

## Groupe de travail 3 : Contrôle de l'UE et questions sanitaires, règles en matière de protection des consommateurs

### Projet d'ordre du jour

Jeudi 8 juin 2023 (09h00 – 12h30 CET)

BusinessEurope, Av. de Cortenbergh 168, 1000 Bruxelles

Interprétation en EN, ES, FR

**09h05 Mot de bienvenue du président, Benoît Thomassen**

**09h05 Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (30.03.23)**

**09h10 Points d'action**

- Etat d'avancement des points d'action de la dernière réunion - informations

**09h15 Justification des allégations écologiques**

- Présentation de la proposition de directive concernant la justification et la communication d'allégations environnementales explicites par Eva Funcken, DG ENV
- Échange de vues
- Voie à suivre

**09h40 Hygiène et questions sanitaires (Arsenic inorganique)**

- Échange de vues sur la législation à venir sur les teneurs maximales en arsenic inorganique dans certaines denrées alimentaires avec Veerle Vanheusden, SANTE E2
- Voie à suivre

**10:00 Hygiène et problèmes sanitaires (raidissement)**

- Présentation sur la mise à jour en cours des règles d'hygiène alimentaire pour les produits d'origine animale, en particulier le raidissement des filets fumés, par Tomasz Pyjor, PSPR
- Échange de vues
- Voie à suivre

**10h15 Ventes en ligne aux consommateurs**

- Présentation de l'initiative « La Pescaderia Artesanal » par María Luisa Alvaréz Blanco, FEDEPESCA
- Échange de vues

**10h45 Pause**

**11h00 Initiative de l'UE sur les algues**



- Présentation des résultats du questionnaire du Secrétariat
- Examen d'un projet d'avis
- Voie à suivre

**11h45 Protéines cellulaires d'animaux aquatiques**

- Présentation des résultats du questionnaire du Secrétariat
- Examen d'un projet d'avis
- Voie à suivre

**12h20 AOB**

**12h25 Résumé des points d'action**

**12h30 Fin de la réunion**

DRAFT



Version annotée

Type	Article	Arrière-plan	But	Documents
Information + Décision	Justification des allégations vertes	À la suite d'une feuille de route et d'une consultation publique, la Commission a adopté, le 22 mars 2023, une proposition législative de directive sur « la justification et la communication d'allégations environnementales explicites ». L'objectif de la proposition législative est de proposer des critères communs contre l'écoblanchiment (greenwashing) et les allégations environnementales trompeuses. Avant que les entreprises ne communiquent sur les types d'allégations couvertes, celles-ci devront être vérifiées de manière indépendante et prouvées par des preuves scientifiques. Le 10 décembre 2020, le MAC a adopté un avis inspiré de la consultation publique. Le 24 mai 2022, la MAC a adopté un avis sur les règles environnementales relatives aux catégories de produits (PEFCR) pour les poissons marins destinés à la consommation humaine.	Présentation de la proposition législative par le représentant de la COM. Décision sur la voie à suivre (p. ex., rédaction d'avis, suivi de l'évolution de la situation, aucune).	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Avis du MAC (2020)</a></li> <li>- <a href="#">Avis du MAC (2022)</a></li> <li>- <a href="#">Communiqué de presse COM</a></li> <li>- <a href="#">Proposition législative</a></li> </ul>
Information + Décision	Hygiène et questions sanitaires (Arsenic inorganique)	En vertu du règlement (UE) 2015/1006 de la Commission, les teneurs maximales en arsenic inorganique dans certaines denrées alimentaires ont été réglementées. En 2021, l'EFSA a publié un avis scientifique sur l'exposition alimentaire à l'arsenic inorganique, qui appelait à une réduction de l'exposition. La DG SANTE a entamé les travaux de révision du règlement. Lors de la réunion du 27 janvier 2023, il a été convenu, à titre de point d'action, qu'un point sur l'arsenic serait inscrit.	Échange de vues avec le représentant de la COM sur la législation à venir sur les teneurs maximales en arsenic, en particulier les mollusques et crustacés. Décision sur la voie à suivre (p. ex., rédaction d'avis, suivi de l'évolution de la situation, aucune).	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Réglementation</a></li> <li>- <a href="#">Avis de l'EFSA</a></li> </ul>

Information + Décision	Hygiène et problèmes sanitaires (raidissement)	Le règlement (CE) n° 853/2004 établit des règles d'hygiène spécifiques pour les denrées alimentaires d'origine animale. Le 27 avril 2023, la COM a publié un projet d'acte délégué modifiant ces règles, qui comprend des modifications sur le raidissement des produits de la pêche.	Présentation des préoccupations liées à la modification proposée par le PSPR. Décision sur la voie à suivre (p. ex., rédaction d'avis, suivi de l'évolution de la situation, aucune).	- <a href="#">Projet d'acte délégué</a>
Information	Ventes en ligne aux consommateurs	Avec le soutien des fonds NextGenerationEU et des autorités espagnoles, la FEDEPESCA a lancé une place de marché en ligne, « La Pescadería Artesanal », exclusivement destinée aux poissonniers spécialisés.	Présentation de l'initiative par la FEDEPESCA. Échange de vues entre les membres.	- <a href="#">Page d'information</a>
Considération	Initiative de l'UE sur les algues	Le 15 novembre 2022, la Commission européenne a publié une communication intitulée « Vers un secteur des algues de l'UE fort, durable et durable ». Lors de la réunion du 30 mars 2023, les représentants de la COM ont présenté l'initiative. Il a été convenu, à titre de mesure de suivi, que le secrétariat distribuerait aux membres un questionnaire sur les mesures visant à accroître la sensibilisation du public et l'acceptation par le marché des algues et des produits à base d'algues, qui pourrait éventuellement servir de base à un projet d'avis.	Présentation des résultats du questionnaire du Secrétariat. Examen d'un projet d'avis.	- <a href="#">Communication</a> - <a href="#">Présentation</a> - Project d'avis (par e-mail / Espace membres)
Considération	Protéine cellulaire	Le 22 décembre 2022, Horizon Europe a lancé un appel à projet sur la viande cultivée et les produits de la mer cultivés. Lors de la réunion du 30 mars 2023, une présentation introductive sur les protéines cellulaires a été présentée. Il a été convenu, à titre de point de suivi, qu'un questionnaire serait distribué aux membres pour recueillir leurs vues, qui pourrait éventuellement servir de base à un projet d'avis.	Présentation des résultats du questionnaire du Secrétariat. Examen d'un projet d'avis.	- <a href="#">Appel à projets HORIZON</a> - <a href="#">Présentation</a> - Project d'avis (par e-mail / Espace membres)